



**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Althen-des-Paluds – Bédarrides - Monteux - Pernes-les-Fontaines - Sorgues

Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	5
Présents	41	Absents non représentés :	1
VOTANTS			46

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 07 février 2017, après convocation légale reçue le 1^{er} février 2017, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Rémy ARNAUD, M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, Mme Jacqueline BOUYAC, Mme Sandrine BRAUD, M. Alain BRES, M. Didier CARLE, Mme Martine CASADEI, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LEMEUR, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, Mme Véronique MURZILLI, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER, Mme Isabelle VINSTOCK.

Etaient Absents représentés :

Mme Karine CANDALE, (pouvoir donné à Mme Laurence MONTERDE), Mme Sylviane FERRARO, (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Yannick LIBOUREL, (pouvoir donné à M. Jean-Claude DANY), Mme Nadia MARTINEZ, (pouvoir donné à M. Henri BERNAL), M. Alain MILON, (pouvoir donné à M. Jacques GRAU).

Etait Absent non représenté : M. Pascal BONNIN.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Sandrine BRAUD ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Institution d'une nouvelle Commission d'Appel d'Offres

Monsieur Christian GROS, Président, rappelle à l'assemblée que par délibération N° DE/44/5.2/22.04.2014-5 la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat a institué la Commission d'Appel d'offres et a nommé 5 membres titulaires et 5 membres suppléants comme ci-dessous :

Membres titulaires :

- Claude PARENTI
- Pierre GABERT
- Thomas CONSTANTIN
- Henri BERNAL
- Sylviane VERGIER

Membres suppléants :

- Evelyne ESPENON

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le : 16.09.2017

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

- Françoise LAFAURE
- Alain BRES
- Didier CARLE
- Arlette GARFAGNINI

Parmi les membres titulaires, Monsieur Thomas CONSTANTIN a démissionné en date du 10 janvier 2017 et Madame Arlette GARFAGNINI n'est plus conseillère communautaire au 1^{er} janvier 2017.

Le périmètre de la Communauté de Communes ayant été étendu aux communes de Sorgues et Bédarrides au 1^{er} Janvier 2017, il convient donc d'annuler la précédente délibération et d'instituer une nouvelle commission

Le Conseil communautaire, Monsieur Christian GROS, Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE d'annuler la précédente commission d'appel d'offres

DECIDE d'instituer une nouvelle commission d'appel d'offres

Se présentent comme candidats :

Titulaires	Suppléants
Claude PARENTI	Evelyne ESPENON
Bernard LE MEUR	Nadia MARTINEZ
Maryse TORT	Jacques GRAU
Henri BERNAL	Michel PERRAND
Sylviane FERRARO	Sylviane VERGIER

Sont élus : Nombre de votants : 46 - Suffrages exprimés : 46

Titulaires	Suppléants
Claude PARENTI	Evelyne ESPENON
Bernard LE MEUR	Nadia MARTINEZ
Maryse TORT	Jacques GRAU
Henri BERNAL	Michel PERRAND
Sylviane FERRARO	Sylviane VERGIER



Le Président,

Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
Envoyé le : 16.09.2017
Affiché le :

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

